

Après négociations, voici les informations concernant l'inscription de votre établissement au E-learning d'Atout France 2019/2020.

Formez vos étudiants sur la destination France !

Atout France a lancé son nouveau programme de **e-Learning « Rendez-vous en France »** à destination des établissements de formation en tourisme, il y a trois ans maintenant.

Depuis sept ans, près de 7000 étudiants (dont 80% en partenariat avec la FFTST) ont suivi les programmes proposés par Atout France sur la destination France.

Entièrement renouvelé il y a 3 ans, et complété cette année il est composé de **3 sessions** :

- Les généralités
- Les régions
- Les thématiques

Ce e-Learning **s'adapte à vos besoins**, quels qu'ils soient :

- Soit les étudiants suivent ce programme en complète autonomie,
- Soit les enseignants font passer les évaluations en conditions d'examen,
- Soit les enseignants utilisent le programme comme support de cours.

Testez-le gratuitement !

Connectez-vous à <http://elearning.atout-france.fr> et entrez les identifiants de connexion suivants :

- Votre compte : démo
- Mot de passe : France

Les atouts

- Les enseignants profiteront **d'un suivi régulier** de leurs étudiants.
- Les étudiants bénéficieront, en cas de réussite, d'une **attestation délivrée officiellement par Atout France**, ce qui leur permet de **valoriser leur CV et/ou leurs passeports formation professionnelle**.

Pour vous inscrire pour l'année 2019/2020 il vous suffit de vous inscrire rapidement auprès de la FFTST ([tarifs privilégiés](#) pour les membres de la FFTST).

Après réception de votre inscription et de votre règlement ou de votre bon de commande administratif (à nous faire parvenir), nous vous adresserons la procédure à suivre pour inscrire vos étudiants auprès d'ATOUT France.

[Nous vous accordons un délai jusqu'au 15 novembre 2019.](#)

PARTENARIAT FFTST / Atout France

E-Learning « La France Touristique »

PROCÉDURE D'INSCRIPTION 2019 / 2020

En premier lieu l'établissement doit renvoyer le bon de commande (ci-joint) **à la FFTST**, avec le règlement (chèque, bon de commande administratif ou ordre de virement avant le 15 novembre 2019).

Ensuite, et seulement ensuite, chaque établissement recevra les instructions pour renvoyer, à ATOUT France, le document « Inscription étudiants » complété avec les éléments suivants :

- la liste des étudiants par classe, avec leur courriel personnel
- le ou les professeur(s) devant également avoir un compte utilisateur, avec leur courriel.
- le ou les professeur(s) pourra/pourront accéder à la formation avant leurs étudiants.
- la date de début de formation (correspond à la date à laquelle les étudiants peuvent commencer la formation)
- la date de fin de formation (correspond au dernier jour durant lequel les étudiants peuvent accéder à la formation)
- éventuellement, les dates pour une session de rattrapage.

Attention, tout devra être terminé
au plus tard le 15 novembre 2019.